



APPEL A CANDIDATURES AUPRES D'ARTISTES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE PETITE ENFANCE 2026/2027 MUSEE ARCHÉA - ROISSY PAYS DE France agglomération

Date limite de candidature : 6 juillet 2026

1- OBJET

Cet appel à candidatures a pour objet le recrutement d'un artiste ou d'une équipe artistique désireuse de transmettre et de partager sa démarche de création et/ou ses savoir-faire avec le public de la petite enfance.

Cette résidence artistique petite enfance s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et culturelle (CTEAC), conclu en 2025 entre la DRAC Ile-de-France et l'agglomération Roissy Pays de France pour trois ans.

2- L'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE ET SA POLITIQUE CULTURELLE

Fondée en 2016 à partir d'intercommunalités existantes, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France représente la deuxième agglomération de France par sa population. Située au nord de l'Ile-de-France, elle regroupe 42 communes sur deux départements : Val d'Oise (95) et Seine-et-Marne (77) et compte plus de 362 000 habitants. <https://www.roissypaysdefrance.fr>

Son projet de territoire s'appuie sur 4 axes fondamentaux :

- La solidarité entre les communes, au bénéfice des habitants ;
- L'ouverture au monde est une valeur qui s'adresse aux voyageurs en tant que porte d'entrée de la France, aux nouveaux habitants en tant que territoire cosmopolite, aux autres territoires à travers les coopérations ;
- L'équité, permet d'assurer un accès aux services à chaque habitant du territoire et de développer des politiques communautaires justes vis-à-vis des communes ;
- La subsidiarité qui garantit la complémentarité du couple communes-communauté : les compétences de Roissy Pays de France sont mises en œuvre en coopération étroite et en concertation avec les communes, respectant ainsi leurs spécificités.

La compétence culturelle fait partie intégrante de ce projet de territoire.

La politique culturelle intercommunale

La politique culturelle de l'agglomération privilégie une logique d'action et d'accompagnement où structuration, diffusion territoriale et aménagement culturel se conjuguent. Il s'agit d'allier valorisation et irrigation du territoire, permanence artistique, mise en réseau et éducation artistique et culturelle, afin de répondre aux enjeux d'une intercommunalité très étendue, aux situations géographiques et sociales contrastées d'une commune à l'autre et à des problématiques saillantes en matière de mobilité.

La politique culturelle intercommunale s'appuie actuellement sur un réseau de 24 équipements culturels intercommunaux structurants (médiathèques, musées, cinéma), des événements d'envergure qui irriguent le territoire, la présence d'artistes en résidence, et sur des projets fédérateurs, dans un dialogue partenarial fondé sur la co-construction avec les communes, d'une part, avec les acteurs culturels, d'autre part.

La direction Culture et patrimoine regroupe 149 agents et s'organise autour de quatre pôles :

- Le pôle Musées et patrimoine ;
- Le pôle Lecture publique et réseau des médiathèques ;
- Le pôle Image et cinéma ;
- Le pôle Action culturelle et éducation artistique.

3- LE PORTAGE DE LA RÉSIDENCE

La Direction culture et patrimoine de la communauté d'agglomération est à l'initiative et porte la résidence artistique, dans le cadre d'une collaboration entre le pôle Action culturelle & éducation artistique et le pôle Musées et patrimoine avec le musée ARCHÉA.

Le pôle Action culturelle et éducation artistique

Le pôle se veut un outil agile et souple au service des objectifs de la politique culturelle de l'agglomération. Il intervient dans tous les champs artistiques et culturels et mène ses actions selon un principe général de coopération, de partenariat et de mise en réseau, avec les communes, les équipements intercommunaux, culturels ou non, et les acteurs associatifs culturels du territoire, dans des logiques de co-construction.

Il est, par vocation, transversal : ses actions peuvent concerner d'autres secteurs que le domaine culturel stricto sensu, en lien avec d'autres directions de l'agglomération (affaires sociales et petite enfance, emploi et politique de la ville...). Il développe également une fonction de coordination concernant l'éducation artistique et culturelle en transversalité avec les autres pôles et équipements culturels de l'agglomération.

Le pôle porte le nouveau contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) conclu en 2025 avec la DRAC Ile-de-France.

Les actions du pôle s'articulent en trois axes :

- L'éducation artistique et culturelle à travers le portage et la coordination des deux orchestres de jeunes (en partenariat avec la Philharmonie de Paris), les résidences-mission d'éducation artistique et culturelle et les résidences artistiques petite enfance ;
- Les événements et projets dans le cadre des partenariats culturels (dont : Battle Kids avec l'association BAD, Parcours danse en Pays de France avec Germinal, Festival Petits Tout Petits et les Picolos avec le Théâtre de la vallée, Festival Eclats de cirque avec CirquEvolution, Festival musiques actuelles du monde Les Escales avec A qui le Tour, Festival arts de la rue PRIMO avec le CNAREP, Concert classique et parcours jeune public musique et danse avec la Fondation Royaumont, etc.) ;
- Les fonds de concours culture et patrimoine en investissement pour les communes ;
- Le suivi des projets de nouveaux équipements culturels (maîtrise d'ouvrage portée par l'agglomération), qui concernent le pôle (Nouveau CNAREP notamment).



Le pôle Musées et patrimoine

Le pôle Musées et patrimoine vise à développer l'étude, la conservation et la valorisation des patrimoines de l'agglomération Roissy Pays de France par les actions des musées intercommunaux et du service Patrimoines pour permettre aux habitants de comprendre, connaître et s'approprier le territoire dans ses nouvelles représentations, à travers un récit partagé, une Histoire et des mémoires valorisées.

La mise en réseaux de ces équipements et services, ainsi que la mise en œuvre d'actions transversales, avec les autres équipements culturels de l'agglomération et les communes, est un enjeu fort pour mailler le territoire. Le pôle participe ainsi au sein de la direction Culture et patrimoine à favoriser l'accès à la culture, au patrimoine et aux savoirs au plus grand nombre et en particulier aux jeunes et aux publics les plus éloignés de la culture, géographiquement et/ou socialement, dans un souci de démocratisation, d'inclusion sociale et territoriale, de rapprochement, de sensibilisation et de proximité.

Le pôle comprend actuellement :

- 3 musées intercommunaux : le musée d'archéologie ARCHÉA (musée de France) à Louvres avec le site archéologique d'Orville et l'Archéo-site des Potiers de l'Ysieux à Fosses ; l'écomusée de la Cartoucherie à Survilliers ; la Fabrique du musée à Gonesse (musée de France), futur musée d'histoire et de société à Gonesse dédié à l'éducation et au soin ;
- Un service Patrimoines qui étudie et valorise les patrimoines, l'histoire, la sociologie et les paysages de l'agglomération à travers des temps forts nationaux (Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'architecture...) mais aussi un festival de photographies et cinéma : « Focus » qui propose des expositions en médiathèques et des projections et animations en cinéma ;
- Des projets en étude : le château d'Arnouville et un futur pôle de conservation du patrimoine / réserves mutualisées à Louvres.

Le musée ARCHÉA

Ouvert en 2010, le musée intercommunal ARCHÉA est un service de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. À travers ses expositions, permanente et temporaires, son centre de documentation, ses actions de médiation de la crèche jusqu'au lycée, et ses publications, ARCHÉA propose aux visiteurs de découvrir et de valoriser l'histoire du Pays de France à travers le résultat des recherches archéologiques menées depuis plus de 50 ans par les associations locales et les opérateurs archéologiques sur le territoire des 42 communes de la communauté d'agglomération. Le musée conserve ainsi plus de 50.000 objets, ou lots d'objets dans ses réserves, issus de près de 90 sites archéologiques.

Le projet scientifique d'ARCHÉA, développé autour de l'archéologie et du territoire, valorise également des sites annexes du musée : le site archéologique du château d'Orville à Louvres, et le patrimoine céramique de la vallée de l'Ysieux, avec le futur Archéo-site des Potiers de la vallée de l'Ysieux, situé à Fosses, à proximité de vestiges archéologiques encore en place (ouverture prévue au printemps 2027)

<https://archea.roissypaysdefrance.fr/>

4- L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET LES PROJETS ARTISTIQUES POUR LA PETITE ENFANCE A ROISSY PAYS DE FRANCE

L'éducation artistique et culturelle est un axe structurant de la politique culturelle de l'agglomération et le renforcement des projets artistiques et culturels pour la petite enfance est l'un de ses objectifs prioritaires du nouveau Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) conclu avec la DRAC Ile-de-France.

Compte-tenu de l'importance des toutes premières années de vie dans le développement du cerveau, des émotions, des apprentissages et de la personnalité des enfants, l'art et la culture ont un rôle essentiel à jouer, que ce soit auprès



des tout-petits mais aussi auprès des adultes qui les encadrent, des professionnels de l'enfance et de l'éducation comme des parents.

Aussi, les projets artistiques à destination de la petite enfance, dans leurs dimensions symbolique et concrète, peuvent constituer un outil déterminant d'expérience du sensible et de rapport au monde. Ils constituent aussi des leviers de démocratie culturelle, de brassage social et culturel, d'exercice des droits culturels et d'élargissement de l'accès à la culture, pour des familles parfois éloignées de l'offre culturelle institutionnelle.

Au regard de ces enjeux et de la double compétence exercée par la communauté d'agglomération en matière de petite enfance (gestion de 17 équipements de petite enfance sur la partie seine-et-marnaise du territoire) et de sa politique culturelle, l'agglomération Roissy Pays de France a souhaité développer des résidences artistiques petite enfance.

5- NATURE ET OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

Nature de la résidence

La résidence s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle et de création.

La prise en compte des publics, du territoire et des ressources locales nourrira le projet, la démarche et l'imaginaire de l'artiste, notamment pour le volet de création artistique de la résidence.

La résidence doit permettre tout à la fois :

- Une ouverture sur les processus créatifs de l'équipe artistique résidente ;
- Des temps de rencontres et d'ateliers de pratique artistique avec différents publics, en lien avec les structures petite enfance de proximité et le musée ARCHÉA,
- Réaliser un geste artistique de création, dont la forme sera à définir avec les artistes concernés (ex : visuel, illustration, objet, scénographie, signalétique, création sonore, texte, spectacle vivant...), et qui sera inspiré du musée ARCHÉA (ses espaces, ses collections, son projet scientifique et culturel...) et du territoire de Roissy Pays de France (ses représentations ou ses usages).

Les objectifs de la résidence

- Valoriser la création artistique pour la petite enfance,
- S'adresser au très jeune public (0-3 ans) et aux adultes accompagnants : professionnelles de la petite enfance et parents.
- Contribuer à développer les pratiques culturelles des habitants et usagers du territoire, en particulier les publics les plus éloignés de l'offre culturelle institutionnelle pour des raisons sociales, économiques ou géographiques
- Valoriser et mieux faire connaître le musée ARCHÉA
- Favoriser la rencontre de l'artiste avec le public et les professionnels des musées et équipements culturels intercommunaux, ainsi que des structures de petite enfance ;
- Fédérer différents acteurs culturels autour de projets communs,
- Développer la connaissance pratique du public de la petite enfance et de ses usages et de ses besoins au sein de l'équipe d'ARCHA et des musées de l'agglomération,

Les enjeux de la résidence pour ARCHÉA

Depuis 2019, ARCHÉA accorde une attention particulière à la petite enfance.

L'établissement reçoit ainsi des groupes de structures spécialisées issus pour des séances baptisées « tout-tout-petits », conçues spécifiquement pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Ces animations sont également accessibles aux familles en dehors du cadre scolaire ou associatif lors de séances proposées pendant les vacances. Par ailleurs, la programmation du musée inclut régulièrement des spectacles adaptés à cette tranche d'âge. Il s'agit d'offrir une première expérience culturelle aux plus jeunes, en leur proposant des activités d'éveil en lien avec un patrimoine archéologique local. Malgré



l'aspect abstrait de l'archéologie, les animations passent par des actions très concrètes de la discipline : la fouille et la relation à la matière notamment. C'est aussi l'occasion pour eux d'expérimenter un lieu particulier : un musée à l'architecture résolument contemporaine tout en restant à l'échelle d'un jeune enfant.

Avec cette résidence artistique, ARCHÉA souhaite élargir et enrichir ses propositions et modalités d'accueil des tout petits, et contribuer au développement de l'éveil artistique et culturel au sein de l'agglomération.

6- LES PUBLICS CONCERNES ET STRUCTURES PETITE ENFANCE PARTENAIRES

La résidence s'adresse prioritairement aux enfants (0-3 ans) et aux adultes qui les accompagnent, qu'ils soient parents ou professionnelles de la petite enfance.

Ces publics sont constitués :

- de groupes d'enfants accompagnés des professionnelles des structures de petite enfance partenaires
- de professionnelles de la petite enfance : assistantes maternelles, éducatrices de jeunes enfants, directrice de structure
- de parents : familles dont l'enfant est gardé par des assistantes maternelles fréquentant les structures petite enfance partenaires de la résidence et familles tout public des deux communes, Louvres et Puiseux-en-France.

Les structures petite enfance partenaires

1) L'accueil familial : situé au 84 rue de Paris à Louvres

- Locaux : 1 salle d'activité partagée avec le multi-accueil
- Fréquence d'accueil : 1 matin par semaine (vendredi) hors vacances scolaires
- Public : 2 assistantes maternelles avec 3 à 4 enfants chacune, soit 6 à 8 enfants accueillis
- Personnel : 2 assistantes maternelles, une éducatrice référente à temps partiel, une directrice.

Les assistantes maternelles viennent à l'accueil familial pour un temps d'accueil jeux », encadré par l'éducatrice de jeunes enfants. Ils effectuent également des sorties éducatives régulières (parc, cueillette, musée ARCHÉA).

2) Le RPE (relai petite enfance) : Situé au 1 place Corot, Louvres

- Locaux : 1 salle d'activité dédiée
- Personnel : 1 éducatrice de jeunes enfants
- Public : 15 assistantes maternelles
- Fréquence d'accueil : 4 matinées par semaine

Le Relais Petite Enfance est un lieu de socialisation pour les enfants, d'informations, d'échanges et de rencontres pour les professionnels de la petite enfance et les parents. Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent sont accueillis dans un espace de jeux et d'activités, encadrés par l'éducatrice de jeunes enfants. Elles bénéficient également de formations professionnelles et de sorties éducatives (parc, musée ARCHÉA).

3) Le LAEP : Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est situé au 1 place Corot (mêmes locaux que le RPE).

- Locaux
- Personnel : 2 éducatrices de jeunes enfants
- Public : enfants et parents
- Fréquence d'accueil : 1,5 demi journée par semaine : jeudi matin et un vendredi après-midi sur 2 (hors vacances scolaires)

C'est un espace d'accueil libre, anonyme, gratuit, et sans inscription, destiné aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...). Ce lieu permet aux enfants de bénéficier d'un premier espace de socialisation à travers le jeu libre, dans un cadre sécurisant et adapté à leur rythme. Il offre également aux



parents un temps privilégié pour partager avec leur enfant, observer ses interactions et échanger avec d'autres familles.

4) L'association d'assistantes maternelles « Les Puisounours », située à Puisieux en France

- Locaux : 1 salle d'activité dédiée + accès à d'autres locaux ponctuellement
- Personnel : bénévole
- Public : 8 assistantes maternelles / env. 25 enfants
- Fréquence d'accueil : 4 matinées par semaine (2 groupes d'assistantes maternelles)

Les Puisounours est une association d'assistantes maternelles, créée en 2001, dont le but est l'animation d'activités ludiques et éducatives pour les enfants de 0 à 3 ans visant à consolider les liens familiaux et à favoriser l'ancrage social des familles.

7- MODALITES DE LA RESIDENCE

Composition de la résidence

La résidence comprendra *a minima* :

- Des temps d'échanges et de rencontre/atelier avec les professionnelles des structures petite enfance partenaires dans le cadre de la phase d'immersion
- Une quinzaine de séances d'ateliers avec les tout-petits et les professionnelles des structures petite enfance partenaires, selon un planning à définir - ces séances auront lieu pour partie directement dans les structures et certaines auront lieu au musée ARCHÉA ;
- Un ou plusieurs temps de visibilité publique et de restitution de la résidence avec les publics, enfants, parents, pros et/ou les structures petite enfance participantes, par exemple à l'occasion de la Nuit des Musées 2027 événement auquel participe ARCHÉA et qui pourrait cette année s'inscrire dans le Festival Petits tout Petits, organisé par le Théâtre de la vallée, en partenariat avec l'agglomération ;
- Un geste de création artistique pour le musée ARCHÉA et inspirée par le lieu, son projet et/ou le territoire de Roissy Pays de France ; dont la forme sera à définir avec les artistes concernés (exemples : visuel, illustration, objet, scénographie, signalétique, création sonore, texte, spectacle vivant...), et qui sera inspiré du musée ARCHÉA (ses espaces, ses collections, son projet scientifique et culturel...) et du territoire de Roissy Pays de France (ses représentations ou ses usages) ;
- Une rencontre-atelier avec les professionnels des musées, dont l'équipe d'ARCHÉA, et éventuellement des professionnels d'autres équipements culturels de l'agglomération.

Durée de la résidence

La résidence se déroule sur une durée de 4 à 6 mois, sur une période idéalement comprise entre octobre 2026 et juin 2027.

Elle comprend 4 axes :

- immersion et de rencontres et de mise en place de la résidence
- ateliers et d'interventions avec les publics
- création artistique
- mise en visibilité et restitution(s) publique(s) de la résidence et bilan.

Budget et conditions financières

Le budget pour la résidence est de 10 000 € TTC.

Cette enveloppe financière sera versée sous forme de prestation en plusieurs versements, dans le cadre d'une convention de partenariat 2026-2027.



Cette somme comprend l'ensemble des frais artistiques et de production TTC et TCC, liés au projet :

- Salaires et cotisations sociales afférentes
- Droits d'auteurs
- Achats de matériel, locations
- Coûts de production et de communication
- Coûts de préparation et de gestion
- Déplacements et hébergements si nécessaire

Les dépenses se répartissent entre :

- Les dépenses consacrées aux ateliers, qui représentent a minima 65% du budget.
- Les dépenses de création artistique, qui n'excèdent pas 25% du budget,
- Les frais d'approche, de préparation, de gestion et de logistique, de communication qui n'excèdent pas 10 % du budget.

8- LA COORDINATION DE LA RESIDENCE

La coordination générale est portée par :

Elise Czernichow, responsable du pôle Action culturelle et éducation artistique, eczernichow@roissypaysdefrance.fr

La coordination opérationnelle est portée par :

Chloé Perières, chargée des publics au musée ARCHÉA : cperieres@roissypaysdefrance.fr

La coordination de la résidence se traduit notamment par :

- Accompagner l'équipe artistique résidente au cours des différentes phases de la résidence,
- Mettre à sa disposition les éléments nécessaires au bon déroulement du projet ;
- Favorise la communication entre les différentes parties prenantes de la résidence ;
- Valider le calendrier établi par l'équipe artistique résidente ;
- Veiller au respect du planning et de façon plus générale, à la bonne conduite du projet avec l'ensemble des publics et structures participant au projet ;
- Organiser des temps d'échanges entre les différents acteurs de la résidence ;
- Coordonner la communication du projet en lien avec les parties prenantes.

9- LE PROFIL RECHERCHE

Profil artistique :

Artiste ou collectif artistique professionnel, issu de tous champs artistiques, francophone, et résident en France ; ayant déjà créé et diffusé (*a minima*) 1 à 2 productions dans des conditions professionnelles.

L'artiste ou le collectif artistique candidat est suffisamment structuré sur le plan administratif et financier pour mener à bien la résidence sur la durée requise, concevoir le projet et le mettre en œuvre, dans le respect des législations en vigueur concernant le spectacle vivant ou les arts visuels, notamment en matière de droit du travail, droit de la propriété intellectuelle, assurances, obligations sociales et fiscales.

Expérience antérieure et goût pour l'éducation artistique et culturelle en particulier avec les tout-petits

Expérience similaire requise en matière d'interventions auprès des tout-petits, des adultes qui les accompagnent et des structures petite enfance.



Le candidat doit avoir un intérêt particulier pour l'éducation artistique et culturelle en direction du très jeune public et être en mesure de fédérer autour de sa présence et de sa démarche différents acteurs locaux.

Le candidat doit pouvoir adapter sa proposition artistique.

Disponibilité et autonomie

Capacité à se déployer et disponibilité suffisante pour intervenir dans les communes de l'agglomération et les structures partenaires.

Autonomie de déplacement et d'organisation.

10- MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature à envoyer avant le **6 juillet 2026**, par mail à : culture.patrimoine@roissypaysdefrance.fr

Avec les pièces suivantes :

1. Une note d'intention de 3 pages maximum présentant les orientations artistiques du projet proposé, la manière d'impliquer les publics, en cohérence avec l'appel à candidatures ;
2. Une esquisse du déroulement du projet ;
3. Le CV de tous les artistes qui seront amenés à intervenir dans le projet ;
4. Une présentation de projets similaires menés ;
5. Une répartition budgétaire analytique de l'enveloppe financière de la résidence distinguant les dépenses pour :
 - La préparation et coordination du projet
 - La création artistique
 - Les ateliers et interventions
 - La restitution et mise en visibilité de la résidence

Calendrier :

1 ^{er} juin 2026	Publication de l'appel à candidatures
6 juillet 2026	Clôture de l'appel à candidatures
Semaine du 6 juillet 2026	Pré-sélection des candidats sur dossier
3 ou 10 sept 2026	Audition des candidats présélectionnés en présence d'un jury composé de représentants de la communauté d'agglomération et des structures locales de petite enfance partenaires, ainsi que des partenaires institutionnels.
15 Septembre 2026	Annonce du candidat retenu
Septembre-octobre 2026	Contractualisation avec l'artiste retenu
Octobre/ novembre 2026	Démarrage de la résidence : premières rencontres, mise en place
Novembre 2026- mai 2027	Déroulement de la résidence : ateliers, interventions, création
Mai-juin 2027	Restitution / mise en visibilité Bilan de la résidence



Critères de sélection

Plusieurs critères de sélection seront pris en compte pour analyser les candidatures :

- L'adéquation avec le cahier des charges et les attendus de la résidence,
- Le parcours professionnel : démarches et productions,
- Les références et l'expérience en matière d'action culturelle,
- Les motivations à réaliser la résidence,
- Le projet de résidence et les propositions d'actions,
- La prise en compte des différents publics,
- Les moyens nécessaires en vue de la réalisation des actions.

Le dossier de candidature est à envoyer pour :

Lundi 6 juillet 2026 à 12h au plus tard

Par voie électronique : culture.patrimoine@roissypaysdefrance.fr